Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence [1]

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE	ANNÉE SCOLAIRE
du Parchemin	28/05/2025

L'article 83.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que : ***« Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école ».***

Cette grille présente des points de repère pour s'assurer que les éléments prescrits par la LIP seront présents. Elle permet de formuler des constats pour brosser un portrait des actions afin de réguler les pratiques de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence.

Mode d'emploi :

- **Avec l'aide de votre comité**, en vue de soutenir le conseil d'établissement (CÉ) lors de l'évaluation annuelle de vos résultats *(LIP, art. 83.1)*, **remplissez la grille ci-dessous** afin de passer en revue l'ensemble des éléments.
- **Dans les cases à développement :**
  - Dégagez **des constats** pour l'année scolaire (effets, réussite, ajustement, etc.)
- **Priorités et pistes d'actions**
  - Formulez **des priorités et des pistes d'actions** pour l'année scolaire à venir.

Les éléments précédés d'un astérisque (*) sont prescrits par la LIP. Les autres éléments s'inspirent de pratiques prometteuses reconnues par la recherche.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Date de l'évaluation	10/06/2025
*Date de diffusion du document faisant état de l'évaluation des résultats de l'établissement (aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève). *(LIP, art.83.1)*	16/06/2025

[1] Adapté du CSS de l'Estuaire par le Service des ressources éducatives (mars 2024)

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

LÉGENDE		
1	À maintenir	Des actions sont mises en place de façon efficace
2	À bonifier	Des actions sont mises en place, mais nécessitent quelques ajustements
3	À retirer ou mettre en place	Des actions nécessitent d'être retirées ou mises en place

LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À développer/à retirer	**Cocher**			**Constats**
Les conditions **de mise en œuvre** dans l'actualisation du plan de lutte	1	2	3	
*Personne désignée, parmi les membres du personnel de l'école, pour coordonner les travaux d'une équipe ***(LIP, art. 96.12)***	☑	☐	☐	
*Mise en place d'une équipe de travail ***(LIP, art. 96.12)*** (celle-ci est représentative des membres de l'équipe-école) *Indiquez le nombre de rencontres du comité dans la colonne constats*	☑	☐	☐	Belle représentativité
*Soutien du Centre de services scolaire ***(LIP, art. 210.1)***	☑	☐	☐	Disponibilité du CP est très appréciée
L'équipe-école est mobilisée	☑	☐	☐	
Une vision commune est partagée avec tous	☐	☑	☐	Inclure davantage les membres du soutien dans la
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte	☑	☐	☐	Lors des rencontres du comité Vie Scolaire
L'équipe-école a impliqué les élèves dans certaines étapes du processus	☐	☑	☐	Nouveau comité à venir en 2025-2026
L'équipe-école a sollicité la collaboration des parents et des partenaires	☑	☐	☐	Via le CÉ

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉLÉMENT 1 : Analyse de la situation *(LIP, art. 75.1 alinéa 1)*

LÉGENDE
1 : À maintenir
2 : À bonifier
3 : À retirer/à mettre en place

Les éléments qui ont permis l'**analyse de la situation** de votre établissement au regard des actes d'intimidation et de violence	Cocher 1	Cocher 2	Cocher 3	Constats
*Analyse de situation au regard des actes d'intimidation et de violence. Les données recueillies sont utiles et fiables pour faire l'analyse de la situation de l'école et soutenir l'élaboration du Plan de lutte.	☑	☐	☐	Utilisation du Baromètre, des fiches de signalement et des rapports sommaires.
Cohérence entre les constats et les priorités dégagés et les actions mises en place	☑	☐	☐	La violence verbale est plus présente et se manifeste sous la forme d'irrespect.
Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention	☑	☐	☐	Belle cohérence avec le projet éducatif où l'on vise à développer les habiletés socio-émotionnelles des
Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?				Nous constatons que le manque de civisme et
Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?				oui, il y a une nouvelle école primaire près de l'école
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Nous croyons qu'il est primordial de poursuivre nos actions actuelles, surtout lorsque nous sondons annuellement l'ensemble des élèves pour dresser un portrait de la réalité.

Par ailleurs, nous remarquons que plusieurs situations sur lesquelles nous intervenons au regard de la violence verbale ou physique proviennent de conflits entre les élèves qui ont dégénéré et pour lesquels les élèves n'ont pas utilisé les ressources disponibles. En sommes, il y a peu d'actes d'intimidation dans l'école ou de violence à caractère sexuel. Plus précisément, l'analyse de l'année scolaire 2024-2025 effectuée par la TES et la direction en collaboration avec l'équipe-école démontre que nous avons eu quatre situations d'intimidation déclarées via les fiches de signalement.

En parallèle, nous avons assuré une gestion plus approfondie et en continu envers certains conflits qui perdurent entre des élèves. Ces situations ont nécessité un suivi plus rigoureux relativement aux mesures d'intervention. Dans la majorité de ces conflits, il n'y a pas eu d'inégalité dans un rapport de forces et peu d'éléments liés à de la violence à caractère sexuel.

À ce jour, nous avons peu de dénonciation relativement à des gestes de violence ou d'intimidation commis sur les réseaux sociaux. En fait, cette année, nous sommes intervenus face à des situations qui se sont produites sur les réseaux sociaux et qui concernaient des élèves du 3e cycle. Nous en avons été avisés grâce aux parents des élèves ciblés ce qui nous a permis de les impliquer dans les mesures d'encadrement et de suivi.

Pour ce qui est de la violence à caractère sexuel, nous avons quelques situations qui nous ont été rapportées et elles concernent

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉLÉMENT 2 : Mesures de prévention *(LIP, art. 75.1 alinéa 2)*

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	**Cocher**			**Constats**
L'application des **mesures de prévention**	1	2	3	
*Règles de conduite (code de vie) et mesures de sécurité révisées annuellement et présentées à l'ensemble du personnel *(LIP, art. 96.21)*	☑	☐	☐	
*Activités de formation sur le civisme pour les élèves *(LIP, art. 76, art. 18.1)*	☐	☑	☐	Poursuivre l'implantation du nouveau programme CCO, l'exploiter des nouveaux ouvrages de la
Actions d'information et de formation, auprès du personnel et des élèves quant à : • Une compréhension commune de la violence, de l'intimidation et de leurs effets (en incluant le cyberespace)	☐	☑	☐	Impliquer davantage le personnel du soutien.
Activités de formation pour les élèves sur les actions à poser en situation d'intimidation ou de violence comme victime, témoin ou auteur	☐	☑	☐	Poursuivre les ateliers de sensibilisation et possiblement varier les modes de communication
Enseignement des compétences sociales et émotionnelles des élèves (autorégulation, conscience de soi, compétences relationnelles, conscience sociale et prise de décision responsable)	☐	☑	☐	Poursuivre le développement de notre projet éducatif qui est lié à cet objectif. Poursuivre l'implantation du programme Vers le pacifique.
Implication des élèves dans la mise en place des mesures de prévention	☐	☑	☐	Implantation d'un comité d'élèves de 3e à la 6e année.
Application rigoureuse d'un plan de surveillance stratégique, notamment en ce qui concerne l'aménagement, l'animation et l'organisation des différents lieux et moments (ex. : accueil, transitions, dîners, corridors, récréations, etc.).	☑	☐	☐	Maintenir la bonification de la surveillance.
Les moyens choisis dans le plan de lutte ont-ils été mis en place ?				oui
Les moyens ont-ils été efficaces ? Quels ont été les effets ?				
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Poursuivre l'implantation du nouveau programme

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

À l'école du Parchemin, nous dégageons beaucoup de temps pour soutenir un travail collaboratif qui vise à harmoniser notre compréhension des comportement attendus chez les élèves et à veiller à la mise en place d'interventions préventives et éducatives face aux comportements perturbateurs. Nous continuerons de déployer des efforts à implanter universellement des moyens préventifs et à assurer que chaque membre du personnel a un rôle important à jouer à cet effet, peu importe son corps d'emploi.

Par ailleurs, nous croyons que le fait de développer, à l'aide d'un comité d'élèves, les habileté socio-émotionnelles liées à l'empathie, au civisme et à la tolérance des différences chez tous les élèves sera une avenue très intéressante qui aura un impact sur le climat de

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉLÉMENT 3 : Collaboration avec les parents *(LIP, art. 75.1 alinéa 3)*

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	**Cocher**			**Constats**
L'application des mesures favorisant la **collaboration avec les parents**	1	2	3	
*Diffusion d'un document clair et accessible expliquant le plan de lutte *(LIP, art. 75.1 alinéa 4)* *En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.*	☑	☐	☐	
Modalités variées de communication (ex. : info parents, rencontre, portail, etc.) Les parents sont-ils bien informés ?	☐	☑	☐	Les parents sont informés, mais les modalités ne sont pas variées.
Les mesures facilitent-elles la participation des parents	☑	☐	☐	
Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions	☑	☐	☐	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Les parents sollicités dans le cadre d'un VACS
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

ÉLÉMENT 4 : Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte *(LIP, art. 75.1 alinéa 4)*

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	**Cocher**			**Constats**
Les **modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte** sont prévues	1	2	3	
Pour les élèves	☑	☐	☐	Les élèves plus jeunes viennent facilement nous
Pour les membres du personnel	☑	☐	☐	Très proactif à dénoncer la violence.
Pour une personne extérieure à l'école (ex. : parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	☑	☐	☐	les transporteurs cherchent notre collaboration lorsqu'ils jugent que c'est requis.
Les modalités sont-elles connues ?	☑	☐	☐	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				
Les modalités de signalement sont clairement énoncées.				

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉLÉMENT 5 : Actions à prendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence *(LIP, art. 75.1 alinéa 5)*

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	Cocher			Constats
Les **actions spécifiques** prises pour intervenir lors d'un événement	1	2	3	
Interventions constantes, cohérentes et rigoureuses de tous les membres du personnel lorsqu'ils sont témoins ou alertés d'une situation de violence ou d'intimidation	☑	☐	☐	Belle cohérence et constance au regard de l'annexe A du plan de lutte. Les intervenants cherchent conseil auprès de l'équipe
Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements	☑	☐	☐	Fiche de signalement et rapports sommaires sont remplis et consignés dans le cartable.
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Nous avons été amené à collaborer avec la

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Poursuivre l'implantation systémique de l'annexe C du plan de lutte et de mettre en lumière les éléments de l'annexe B, au besoin.

ÉLÉMENT 6 : Confidentialité *(LIP, art. 75.1 alinéa 6)*

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	Cocher			Constats
Les mesures visant à assurer **la confidentialité** lorsqu'un événement est dénoncé	1	2	3	
Les mesures visant à assurer la confidentialité sont-elles connues ?	☑	☐	☐	Continuer de sensibiliser tous les membres du personnel
Les mesures mises en place sont-elles rigoureuses ?	☑	☐	☐	Les fiches de signalement et les rapports
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				S'assurer que seules les personnes essentielles

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Continuer de sensibiliser tous les membres du personnel envers les actions à poser pour assurer la confidentialité ne serait-ce qu'en identifiant un lieu dans l'école où les échanges entre personnes impliquées peuvent avoir lieu et qui est propice à la confidentialité.

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉLÉMENT 7 : Soutien ou encadrement *(LIP, art. 75.1 alinéa 7)*

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	**Cocher**			**Constats**
Les **mesures de soutien ou d'encadrement**	1	2	3	
Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?	☑	☐	☐	Les mesures de soutien et d'encadrement sont complètes et répondent bien aux besoins des
Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ? *(Incluant des mesures éducatives de remédiation et de réparation)*	☑	☐	☐	Nous référerons toujours aux comportements attendus et, si besoin, vers le personnel des services complémentaires pour assurer une
Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?	☑	☐	☐	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				maintenir l'analyse approfondie d'un VACS
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

Maintenir l'analyse approfondie face au VACS que voici :
1) Recueillir les informations auprès des personnes concernées et assurer leur sécurité
2) Évaluer la gravité du geste posé en se référant à : la fréquence, la durée, l'intensité, la légalité de l'acte, les circonstances,

ÉLÉMENT 8 : Sanctions disciplinaires *(LIP, art. 75.1 alinéa 8)*

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	**Cocher**			**Constats**
Les **sanctions disciplinaires**	1	2	3	
Les sanctions disciplinaires s'effectueront en fonction de l'analyse de la situation, notamment selon les besoins de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité, de la fréquence et de la légalité des gestes posés	☑	☐	☐	
Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveau ?	☑	☐	☐	
Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?	☑	☐	☐	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

En sommes, la mise en place d'un contrat signé par les élèves et leurs parents pour formaliser l'engagement d'arrêter les gestes violents ou intimidants est toujours un moyen très aidant pour soutenir les mesures d'encadrement et pour assurer le maintien d'un climat respectueux et non violent.

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉLÉMENT 9 : Suivi des signalements et des plaintes *(LIP, art. 75.1 alinéa 9)*

LÉGENDE 1 : à maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	**Cocher**			**Constats**
L'application du **suivi des signalements et des plaintes** ?	**1**	**2**	**3**	
Vérification auprès des personnes concernées pour s'assurer que les actes d'intimidation et de violence ont pris fin (mise à jour régulière)	☑	☐	☐	
Communication de l'évolution du dossier aux adultes et élèves concernés dans le respect de la confidentialité	☑	☐	☐	
Maintien de la collaboration des parents	☑	☐	☐	
Consignation des **interventions** à la suite des signalements et des plaintes	☐	☑	☐	Assurer une meilleure vigie de la consignation des éléments évolutifs de la situation à même
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

La direction avec l'aide de la TES et possiblement de l'enseignante responsable de l'élève doit :

- Assurer le suivi auprès des personnes concernées et s'assurer que la situation a cessé sous la forme suivante : rencontres individuelles sous la technique 2-1-1. (Après 2 jours-1 semaine-1 mois.)
- Informer les adultes concernés de l'évolution du dossier
- Informer systématiquement les parents des élèves concernés de l'évolution de la situation

Docusign Envelope ID: D3A32F07-7825-421A-A3C3-AD39A9215C03

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

Les violences à caractère sexuel *(LIP, art. 75.1)*

À la suite de l'adoption de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* (2022), l'article 75.1 de la LIP prévoit maintenant que : ***une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux violences à caractère sexuel. Cette section doit prévoir, en plus des éléments prévus à l'alinéa 9 de l'article 75.1, les éléments suivants :***

1. ***Une offre de formation pour les membres de la direction et les membres du personnel ;***
2. ***Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.***

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À mettre en place	**Cocher**			**Constats**
Les violences à caractère sexuel	1	2	3	
*Les violences à caractères sexuels sont précisées dans chacun des 9 éléments du plan de lutte	☑	☐	☐	
*Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel	☑	☐	☐	
*Une offre de formation pour la direction et le personnel est prévue	☑	☐	☐	Outre la formation ministérielle sur la violence et l'intimidation qui a été visionnée par l'ensemble du
*Des mesures de sécurité sont en place	☑	☐	☐	Ajout de surveillance au point stratégique au
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

Bilan	
Quels sont vos principaux constats pour cette année :	L'engagement du personnel à stopper la violence et à agir en cohérence envers les orientations ciblées autant d'un point de vue
Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain :	Poursuivre le développement des habiletés sociales qui impactent positivement sur le maintien d'une

Signature de la présidence du CÉ : DocuSigned by: C41F9DBEB21D419 Date : 11/06/2025

Signature de la direction de l'établissement : Date : 11/06/2025